29e ANNEE N° 2393 PARAIT LE SAMEDI 23 AOUT 1913

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Quatre francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, *Rue Droite* 25, SISTERON

Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M. PASCAL LIEUTIER

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0,20

Commerciales (la ligne).....0.15

Réclames (la ligne).....0,30

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

LE TOURISME

Notre capital de routes est encore le meilleur de l'Europe ne servant plus depuis longtemps qu'à des relations locales. Nos routes ont acquis, grâce à un entretien méthodique et à une amélioration constante de leur tracé, cette supériorité. Mais, chez nous comme ailleurs, l'intervention de l'automobile a produit des circulations à longs parcours et à grandes vitesses. Cette transformation, qu'on a appelée la renaissance de la route, a causé un peu partout le long des grands courants de la circulation une désagrégation et usure anormale des chaussées ; il a fallu mettre à l'étude de nouvelles méthodes d'entretien, de nouveaux procédés d'enpierrement et prévoir hélas ! un accroissement considérable de dépenses. L'augmentation de la circulation s'est surtout portée sur les routes nationales, mais certains chemins de grande communication ou de petite vicinalité ont vu s'accroître également le nombre des voitures automobiles ; elles y sont amenées par le caractère pittoresque de la région, le voisinage des stations balnéaires ou la jonction établie par elles entre deux réseaux de routes nationales.

La Chambre des députés a demandé la revision du réseau général des routes nationales et le Conseil des Ponts et Chaussées s'en occupe. Mais il est reconnu dès maintenant, d'après les renseignements fournis par l'Office du tourisme, que le classement de nouveaux chemins comme routes nationales ne se justifierait que pour un nombre restreint de kilomètres. Le seul moyen de répondre aux vœux des départements et des communes tributaires de la grande circulation est une nouvelle répartition des dépenses entre l'Etat et tous les intéressés sur les voies classées spécialement dans la voirie nationale sous la dénomination nouvelle de « routes de tourisme ». Cette catégorie comprendrait les chemins vicinaux dont la circulation de transit cause une usure anormale et ceux dont la construction sera reconnue nécessaire dans un intérêt touristique et dont les départements ou les communes ne veulent ou ne peuvent assurer en totalité la dépense. La part contributive des collectivités serait alors calculée en égard à la richesse et à l'intérêt de chacune d'elles ; la circulation pourrait sur ces routes spéciales être soumise à un régime de péage ; je l'ai vu fonctionner très utilement à l'étranger, notamment en Autriche, où chaque automobile qui passe paie ainsi son tribut à la consommation qu'elle fait de la route.

Les péages ne suffisent jamais à eux seuls à assurer les dépenses importantes désormais nécessaires. Le récent Congrès de la route à Londres a permis de constater que si l'on est en possession de procédés techniques de revêtement de chaussées susceptibles de résister à l'usure des véhicules modernes, la dépense en est considérable. La constitution des mélanges bitumineux sur nos routes entraîne une dépense moyenne de 25.000 francs par kilomètre, et sur certains points, dans le Midland, l'Angleterre n'hésite pas à leur affecter une dépense de 35.080 francs par kilomètres Cette méthode appliquée à 10.000 kilomètres environ de chaussée, soit le quart des routes nationales ou le 60e du réseau de nos chemins de fer de toutes catégories, demande un effort de 250.000.000 à échelonner sur une période de 10 ou 12 ans. Je suis en instance auprès de mon collègue des Finances pour qu'il approuve le dépôt d'un projet de loi comportant des taxes de circulation de 50 à 250 francs, graduées en cinq échelons suivant la puissance en H.P. de 12 à 61 H P. et au-dessus. Avec ces droits annuels sur la seule circulation à traction mécanique, il serait possible de faire face au grand devoir qui s'impose à nous de reconstituer notre capital routier français. Il s'agit là d'une dépense éminemment productive, car si nous arrivons à retenir sur nos routes la circulation française et étrangère, nous aurons répandu sur toutes nos provinces le bienfait d'un important apport d'argent.

Mais pour cela, la solution du problème de la route ne suffit pas. Nous avons constitué à l'office du tourisme quatre Commissions. La première est consacrée à la protection des sites et monuments et on en apprécie l'intérêt pour le simple énoncé ; la seconde s'occupe des votes de communication ; la troisième des transports et de la circulation. C'est de celle-là que relève l'organisation et la protection des transports en commun par automobiles et ceux si importants dans certains pays étrangers par fleuves et par canaux ; c'est elle qu'incombe aussi l'étude des mesures de police et de sécurité qui exigent des négociations avec plusieurs départements ministériels et principalement l'Intérieur et les Travaux Publics. La quatrième commission est celle des conditions de séjour.

Bien que la bicyclette, d'abord, et l'automobile, ensuite, aient largement fait revivre les hôtels et auberges du passé, c'est sur ce point encore que nous sommes en retard et ce retard est incontestablement une des raisons capitales du délaissement dont nous souffrons. Il ne saurait suffire de rouvrir les vieux gîtes démodés et inconfortables d'autrefois, tous ceux qui ont voyagé en Suisse, en Autriche, en Suède, en Allemagne, peuvent attester que le goût du public le porte vers ces installations hôtelières claires, simples, nettes et hygiéniques, qui dans ces divers pays offrent à toutes les classes de la société les avantages inappréciables de l'hygiène et de la propreté. Pour les voyageurs fatigués il est important de trouver au bout de la course une nourriture abondante et saine et cela nous pouvons dire qu'en France on le trouve partout, mais on ne saurait en dire autant des chambres dans lesquelles les voyageurs réclament un sommeil qui ne doit pas être troublé par des incommodités indignes de notre temps.

L'Office du tourisme est en relations avec tous les représentants les plus qualifiés de nos industries hôtelières ; il faudrait faire naître et développer en France le goût et l'enseignement de cette industrie, incliner vers elle des capitaux qui à l'étranger y trouvent de larges rénumérations et offrir un jour à celui qui vient nous visiter avec tous ce que nos provinces peuvent lui montrer d'instructif, de récréatif et de beau, la certitude de reposer aussi confortablement que dans les pays préférés du tourisme.

JOSEPH THIERRY,
Ministre des Travaux Publics,
Député de Marseille.

A nos Correspondants

Nous tenons à informer nos correspondants que l'imprimerie du SISTERON JOURNAL est actuellement transférée, 25 Rue Droite, 25.

Courrier de la Mode

Où sont les robes simplettes de nos jeunes années ; mais où sont surtout les robes d'un prix abordable et les chapeaux ne coûtant pas plusieurs jours de travail ? Où s'arrêtera le luxe envahisseur dont nous subissons toutes ou presque — la force ascendante et l'entrainement irréfléchi. Jamais je ne répèterai assez à mes jolies lectrices qu'elles seront mille fois plus aimables.... et plus aimées en résistant à cette folie de luxe à outrance qui détruit trop rapidement, hélas ! même les plus colossales fortunes, ainsi que le prouve l'arrestation pour fraudes, etc, d'un homme qui jonglait avec assez de millions pour pouvoir faire des dettes de plus de vingt millions. « On ne prête qu'aux riches » dit le proverbe, et comme s'est vrai ! Mais il me semble qu'on est plus heureux et plus tranquilles avec une aisance modeste, mais assurée, qu'avec ces fortunes superbes, colosses aux pieds d'argile qu'un simple coup de vent du sort rejette à la ruine.

* * *

— Parmi les nuances nouvelles il en est une qui paraît devoir régner absolument sur nos toilettes d'été et de demi saison : c'est le mauve, si seyant presqu'à toutes les nuances de teint et de cheveux. Si vous cédez à cette mode, n'oubliez pas qu'une robe de satin mauve, voilée de rose, vous donnera, si vous êtes blonde, un reflet d'une incomparable douceur, la teinte hortensia donnée par ce mélange étant d'un effet magnifique.

Pour une brune à peau mate, je conseillerai l'effet contraire, c'est-à-dire le rose voilé de mauve, car alors la teinte hortensia se nuancera d'un reflet nacré qui se mariera d'adorable façon au ton ambré de la chair.

Les ombrelles de voitures qu'aimait l'Impératrice Eugénie (pour qui elles furent crées) redeviennent la mode des modes. Elles sont d'ailleurs pratiques et commodes par leurs minuscules dimensions et leur manche pliant. Elles rendront de grands services en auto, car elles sont, par leur petitesse, très résistantes au vent et peuvent aisément s'enfouir dans un sac de voyage, même de petite dimension.

* * *

Aimez-vous la danse, on en a mis partout ? Les grincheux ne font guère que fulminer contre le Tango et autres danses de caractère dont on raffole de plus en plus. On « tangue » un peu partout et je n'y vois pour ma part aucun mal, la danse étant peut-être le sport le meilleur qui soit puisqu'il peut se pratiquer par n'importe quel temps et à n'importe quel moment !

Donc, vous toutes, qui aimez la danse, apprenez Tango, pavane et gavotte, Boston ou américaine, voire même le pas des aviateurs et donne vous ainsi l'exercice nécessaire au développement de vos forces physiques, vous vous amuserez tout en améliorant votre santé, donc tout sera pour le mieux et vous serez satisfaite de cette mode nouvelle qui, pour une fois, sera une mode bonne et salutaire, elles sont si rares.

* * *

Pour les blouses légères, dentelles, mousselines de soie, linons ou même simple mousseline qu'on porte plus que jamais tout en déclarant bien haut que « cela ne se porte plus ». Rappelez vous, amies lectrices, que si vous désirez que les dos et les devants *tombent bien droit*, il faut avoir soin de les monter avec un patte d'épaule assez large qui leur donne tout leur *aplomb* et, par cela même, tout leur chic.

J. ERARD.

Pour tous renseignements sur la mode, la cuisine, soins de beauté, de maison, toilette, arts, littérature, finance, etc., écrire à Mme Jeanne Erard, directrice des *Conseils d'une Parisienne*, 10, rue Dombasle, Montreuil-s/Bois (Seine).

PETITE CORRESPONDANCE

FRIMOUSETTE, Sisteron. — 1° La "Mode Nationale" 94, rue d'Alésia, Paris.

2° Si vous allez passer le mois de septembre en Bretagne demandez plutôt les renseignements relatifs aux billets de vacances (aller et retour) mis en circulation cette année par la Cie de l'Ouest-Etat (gare St-Lazare, Paris.)

VERT LOGIS, Barcelonnette. — 1° Demandez ces renseignements détailles au Comptoir National d'Escompte de Paris, rue Bergère, Paris, on vous les fournira aussi complets que possible.

2° Envoyez adresse affranchie, trop long à donner ici ; 3e Au ministère de l'Intérieur.

J. E

Avis utile

La gêne respiratoire, l'oppression, l'essoufflement, la toux opiniâtre qui persistent après bronchite ou une pleurésie disparaissent rapidement en employant la Poudre Louis Legras, ce remède incomparable qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Le soulagement est instantané, les complications sont évitées et la guérison définitive survient rapidement. Une boîte est expédiée contre madat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris

© VILLE DE SISTERON

Accident d'Automobiles

Un grave accident d'automobiles s'est produit dimanche soir vers 5 heures, à l'intersection de la route nationale de Gap à Sisteron et du chemin de grande communication de Laragne à Ventavon, qui se coupe à angle droit au lieu dit la Cantonnière.

L'auto de M. G. Constanti, de Marseille, qui était conduite par le chauffeur Léon Revest, âgé de 26 ans, et dans laquelle se trouvaient M. et Madame Constanti et leurs quatre enfants, suivait la route de Gap vers Sisteron. La torpédo de M. Strauss de Paris, venant de Laragne, suivait le chemin de grande communication.

Le chauffeur Revest ne se doutait point de l'existence de ce chemin venant s'amorcer à angle droit sur la route nationale. Au surplus, des amoncellements de terrains ne permettent pas de l'apercevoir de la route nationale, et ce n'est que lorsque les deux autos se trouvèrent en présence que les deux conducteurs s'aperçurent. Mais il était trop tard ; il fut impossible à l'un comme à l'autre des deux chauffeurs de tenter la moindre manœuvre. La collision était inévitable ; elle se produisit formidable et, par un choc terrible, la limousine de M. Constanti fut éventrée et renversée sur la route.

Les cris d'effroi des enfants et de Mme Constanti, qui se trouvaient pris sous la voiture, attirèrent les quelques rares témoins de cette scène qui s'empressèrent de porter secours aux touristes.

M. et Mme Constanti et leurs enfants n'avaient que des contusions sans gravité. Mais il n'en était pas de même de leur chauffeur Léon Revest. Le malheureux jeune homme avait le bras gauche horriblement broyé et il fallu en hâte et avec tous les ménagements possibles le transporter dans une maison voisine où des docteurs de Laragne, MM. Monet et Provensal, et de leurs deux confrères de Gap et de Sisteron aussitôt prévenus, l'examinèrent. L'amputation du membre déchiquetée fut jugée nécessaire.

Après avoir confié aux soins des docteurs son chauffeur si atrocement blessé, M. Constanti télégraphia à Marseille, demandant qu'il lui soit envoyé comme secours la deuxième auto qu'il possède, emmenant le frère du chauffeur Léon Revest.

Mais il était dit que l'honorable industriel aurait un autre malheur à déplorer.

L'auto de secours prit lundi, à la maison où il avait été déposé, le chauffeur Léon Revest pour le conduire à l'hôpital de Laragne. Le malheureux jeune homme, qui a manifesté un vif contentement d'avoir son frère à ses côtés, a supporté le voyage sans trop de souffrances. Cependant, en passant sur les lieux de l'accident, une grande émotion l'envahit. Et à la vue des débris informes de la voiture qu'il conduisait la veille, Léon Revest ne put retenir ses larmes et il s'écria avec tristesse : « Ma pauvre chère voiture »

C'est après que ce transfert fut effectué qu'un deuxième accident est venu mettre en danger encore M. Constanti et sa famille.

Le négociant en huiles, regagnant Marseille par la route, se trouvait à Sisteron, lorsque devant l'hôtel de la Poste, et on ne sait par quel phénomène, — un retour de flammes, sans doute — l'auto qui le conduisait prit feu. Les flammes entourèrent rapidement l'auto et les voyageurs n'eurent que le temps — sans éviter de légères brûlures, cependant — de sauter à terre. Les habitants de la rue, avec une présence d'esprit et un empressement remarquables, se précipitèrent au secours des touristes et jetèrent sur l'auto en flammes de nombreux récipients de cendres. Grâce à cette tactique, le feu fût bien vite maîtrisé et l'auto sauvée d'un désastre certain et sans trop de dégâts. Quant à M. Constanti et à sa famille, dont les blessures, répétons le, sont peu graves, ils sont soignés à l'hôpital de Sisteron. Leur état est aussi satisfaisant que possible.

M. Constanti et les siens sont profondément touchés du dévouement avec lequel les personnes voisines des lieux de leurs accidents les ont secourus et ils leur expriment toute leur reconnaissance.

Chronique Locale

SISTERON

Foire. — Après-demain lundi se tiendra dans notre ville la foire de St-Barthélemy, qui est certainement la plus belle foire de l'année.

Ecoles primaires publiques des B-A. — Postes vacants — Ecoles mixtes : Arrondissement de Barcelonnette : Fours, Les Agneliers (Uvernet) Molanès (Uvernet), Bayasse (Fours), Ste Rose (Seyne), Bouzoulières (Faucon), L'Adroit (Barcelont^e).

Arrondissement de Castellane : Villevielle, Argenton (Fugeret), Castellet St-Camien, Le Touyet (Ubraye), Montblanc.

Arrondissement de Digne : Les Chauvets (Châteauneuf-les-Moustiers) Châteauneuf-les Moustiers, Mariaud, la Favière (Prads), les Sauzeries (Clumanc) Lambruisse, La Plaine (Moustiers)

Arrondissement de Forcalquier : Saumane, Le Haut-Monsallier, Revest-du-Bion, Redortiers.

Arrondissement de Sisteron : Feissal, La Freyssinie (Bellaffaire) Villesèche (Les Omergues).

Postes doubles : Serennes (St-Paul) Larche.

Caisse d'Epargne. — Avant-hier jeudi le Conseil des Directeurs s'est réunie à la Caisse d'Epargne pour faire choix du plan de construction du nouvel Hôtel.

Sur une douzaine de concurrents, le projet de M. Robilloud, architecte à Grenoble a obtenu le 1e prix de 1000 francs ; le 2me prix de 500 fr. a été obtenu par le projet de M. Jean Valentin, architecte à Avignon.

Les deux projets primés sont d'un aspect plutôt simple, mais coquets et d'une jolie présentation, bien compris pour la disposition intérieure.

L'exposition de tous les plans avait attiré à la mairie un assez grand nombre de visiteurs.

La Durance — Dimanche prochain de 2 à 7 heures, séance de tir au stand du jeu de boules Laurent.

Le stand est ouvert à tous les tireurs, membres ou non de la société.

Deux prix importants seront réservés à la plus haute série dans chaque division.

* *

Le ministre de la Guerre a décidé qu'une session d'examen pour la délivrance du brevet d'aptitude militaire aurait lieu du 20 septembre au 10 octobre 1913 pour les jeunes gens appartenant à la classe 1913 qui doivent être incorporés au mois de novembre prochain. Les jeunes gens âgés de 18 ans qui désirent devancer l'appel et y être incorporés avec la classe 1913 pourront prendre part à ces examens.

En vue de cet examen, la société "La Durance" organise un cours de préparation tous les dimanches de 8 à 10 h. Les jeunes gens qui désirent se présenter à cet examen sont priés de ne pas attendre le dernier moment et de se faire inscrire de suite.

Au stand de la Maisonnette — Demain dimanche à 2 h. 30, au stand de la Maisonnette, séance de tir en vue du concours fixé au 31 août.

Comme précédemment, la buvette sera installée. Les tirs auront lieu sur cibles du concours.

Officier de tir : M. Sansonnetti ; commissaires : MM. Brunet et Conis Paul.

Comice Agricole. — Le bureau du Comice agricole de l'arrondissement de Sisteron a fixé au 21 septembre prochain la tenue du Comice.

Oui...mais chez
CONCHY ET JUSTET
Avenue de la gare et Rue Droite
— SISTERON —
on est toujours servi en confiance.

SAVON DES PRINCES DU CONGO
Méfiez-vous des imitations. — V. VAISSIER.

Etudes de Me Félix THÉLÈNE
AVOCAT-AVOUÉ
58, Rue Droite, à **Sisteron** (B.-A.)
et de Me BERENGUIER.
Notaire à Aubignosc,
Canton de Volonne (Basses-Alpes)

VENTE
PAR LICITATION

d'Immeubles situés sur le terroir des communes de PEIPIN et d'AUBIGNOSC

Il sera procédé le **Dimanche quatorze Septembre** *mil-neuf-cent-treize, à* **deux** *heures du soir, à* **PEIPIN,** *dans une des salles de la Mairie de cette commune, par le ministère de M^e* **Berenguier,** *notaire à Aubignosc, à ce commis par jugement du Tribunal civil de Sisteron, en date du vingt-six novembre mil-neuf-cent-douze, enregistré, à la*

Vente aux Enchères Publiques

au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles ci-après désignés, et dépendant tant de la succession de de la dame **Richaud** *Marie Delphine, épouse Jean* **Bontoux,** *décédée à Peipin le treize janvier mil-huit-cent-quatre-vingt seize, que de la communauté ayant existé entre elle et Monsieur Jean* **Bontoux,** *son époux survivant, propriétaire, domicilié et demeurant à Peipin.*

DÉSIGNATION
des Immeubles à vendre

Immeubles propres situés sur le terroir de la commune de PEIPIN

PREMIER LOT

Une **propriété** en nature de bois, au quartier des *Blâches Damant*, confrontant : au levant, Amayen Louis; au midi, Mademoiselle Blanche de Castellane ; à l'ouest et au nord; les terrains communaux.

Mise à prix : **Dix** francs
ci . . . . . **10** francs.

DEUXIEME LOT

Une **propriété** en nature de labour, située au quartier dit *Pré de Perrier* ou *Deteil*, d'une contenance de 17 ares, 64 centiares, portée au plan cadastral sous le numéro 394 p, de la section A, confrontant : au levant, la Compagnie P-L-M ; au midi, veuve Ravoux née Chabrier ; au couchant, route nationale numéro 85, et au nord, Féraud Augustin.

Mise à prix : **Cent** francs.
ci . . . . . **100** francs

TROISIEME LOT

Une **propriété** labourable, située au quartier dit *Pré de Perrier* ou *Deteil*, d'une contenance de 11 ares, portée au plan cadastral sous le numéro 395 section A., confrontant : au levant, la Compagnie des Produits chimiques d'Alais et de la Camargues ; au midi, Edme Eugène ; au couchant, chemin ; au nord, Andrieu Fortuné.

Mise à prix : **Deux cents** francs.
ci . . . . . **200** francs.

Immeuble situé sur la Commune d'AUBIGNOSC

QUATRIEME LOT

Une **propriété** en nature de labour, au quartier des *Grèzes*, d'une contenance de 47 ares 96 centiares, portée au plan cadastral sous les numéros 158 p, 159 p, 160 et 161, section A. ; confrontant : au levant, chemin de grande communication ; au midi, Richaud Célestin ; au couchant, Giraud François, et au nord, Sicard Victor.

Mise à prix : **Deux cents** francs.
ci . . . . . **200** francs.

Immeubles dépendant de la communauté et situés sur le terroir de la commune de PEIPIN

CINQUIEME LOT

Une **propriété** en nature de bois, au quartier du *Trou du Loup*, confrontant : au levant, Mademoiselle Blanche de Castellanne ; au midi et à l'ouest, terrains communaux ; au nord, Imbert Pierre.

Mise à prix : **Dix** francs.
ci . . . . . **10** francs.

SIXIEME LOT

Une **maison,** située dans l'enceinte du village de Peipin, et un jardin y attenant, portées au plan cadastral de la dite commune sous les numéros 15 et 16 de la section D, confrontant : au levant Chaix André ; au midi, Sape ; à l'ouest, la grande rue ; au nord, Madame Put ; ainsi que les meubles garnissant la dite maison, savoir : deux lits complets, un petit lit dit bergère, une commode, un garde robe, deux glaces, six paires de draps, six couvertures, une pendule, une table ronde, une table carrée, deux tables avec dessus marbre, quatre barils, ustensiles de ménage, six couverts ruolz, dix chaises.

Mise à prix : **Quinze cents** francs.
ci . . . . . **1500** francs.

SEPTIEME LOT

Une **propriété**, complantée en oliviers, au lieu dit quartier de *Champerlou* ou du *Château*, et sur laquelle se trouve un bastidon, confrontant : au levant, Mademoiselle Blanche de Castellane ; au midi, chemin ; au couchant, Reynaud Fortuné ; au nord, Amayenc Louis.

Mise à prix : **Cinquante** francs.
ci . . . . . **50** francs.

HUITIEME LOT

Une **terre** en nature de labour, au lieu dit *Le Plan*, portée au cadastre de la commune de Peipin sous les numéros 23 et 24 de la section B, d'une contenance de 2308 mètres carrés, confrontant : au nord, la Compagnie des Produits chimiques d'Alais et de la Camargue (anciennement Arnaud et hoirs Guieu) ; au midi, la dite Compagnie (anciennement Reynaud Fortuné) ; au levant, la Durance ; au couchant la dite Compagnie (anciennement Pulverai Fortuné

Mise à prix : **Six cents** francs.
ci . . . . . **600** francs.

Cette vente est poursuivie à la requête de : 1° Monsieur **Bontoux** Jean, propriétaire domicilié et demeurant à Peipin ; 2° La dame Augusta **Bontoux,** épouse de Monsieur **Griat** Xavier François, et le dit Monsieur **Griat** Xavier François, propriétaire, agissant tant en son nom personnel s'il y a lieu qu'en sa qualité de mari pour assister et autoriser son épouse, tous deux domiciliés et demeurant ensemble à Marseille, Traverse Perrier, numéro 45

Ayant Me **Thélène** pour avoué.

Contre : Monsieur **Bontoux** Edouard, employé au Travaux publics à Soaï-Nieng (Cambodge) résidant actuellement à Pierrerue (Basses-Alpes). Ayant Me Charles **Bontoux** pour avoué.

Et encore contre :

1° Monsieur Laurent **Pélissier,** propriétaire, domicilié et demeurant à Paris, rue de Gergovie, numéro 13.

2° Monsieur **Pélissier** André, propriétaire, pris tant en son nom personnel s'il y a lieu, que comme père et tuteur légal de Jeanne **Pélissier,** sa fille mineure, domicilié et demeurant à Paris, 41, rue de la Voie Verte.

3° Mademoiselle Augusta **Pélissier,** domiciliée et demeurant à Marseille, rue Tivoli, numéro 4.

4° Monsieur Edouard **Pélissier,** domicilié et demeurant à Marseille, rue Eudoxie.

5° Monsieur **Bontoux** Emile, boulanger, domicilié et demeurant à Marseille, rue Chauvelin, numéro 1.

6° Madame Marguerite **Pélissier,** épouse de Monsieur **Roux** Joseph René, et le dit Monsieur **Roux** Joseph René, boulanger, pris tant en son nom personnel s'il y a lieu, qu'en sa qualité de mari pour assister et autoriser son épouse, domiciliés et demeurant ensemble à Marseille, rue Ste-Cécile.

Ayant tous Me **Thélène** pour avoué.

La vente a lieu en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal civil de Sisteron le vingt six novembre mil-neuf-cent-douze, enregistré, et aux clauses et conditions du cahier des charges dressé par Me **Thélène** et déposé en l'étude de Me **Berenguier** notaire à Aubignosc.

Pour tous renseignements s'adres-

© VILLE DE SISTERON

ser à Me Félix **Thélène**, avoué, poursuivant la vente, ou à Me **Berenguier**, notaire, dépositaire du cahier des charges.

Sisteron, le 20 Août 1913.

THÉLÈNE.

Dûment enregistré.

Etude de Me Charles BONTOUX

Licencié en Droit, Avoué
à **Sisteron** (Basses-Alpes)

EXTRAIT

de demande en séparation de Biens

D'un exploit du ministère de Me **Bertrand**, huissier à Sisteron, en date du quatorze août mil-neuf-cent-treize, enregistré, il résulte que Madame Emilie **Chamberland**, sans profession, épouse de Monsieur **André** Louis, ouvrier boulanger, avec lequel elle demeure et est domiciliée à **Volonne**, a formé contre son mari sa demande en séparation de biens et qu'elle a constitué à l'effet d'occuper pour elle sur cette demande Me Charles **Bontoux**, avoué près le tribunal civil de Sisteron.

Pour extrait certifié sincère par l'avoué soussigné à **Sisteron** le seize août mil-neuf cent-treize :

C. BONTOUX.

ÉTUDE
de
Me Frédéric-Adrien **BERENGUIER**
Notaire à Aubignosc.
Canton de Volonne (Basses-Alpes)

PURGE

d'Hypothèques légales

Suivant contrat reçu par Me BERENGUIER, notaire à Aubignosc, le vingt-sept décembre mil-neuf-cent-douze, la **Compagnie des Produits Chimique d'Alais et de la Camargue**, siège social à **Lyon**, rue Grolée, N° 9, a acquis de Madame Marie-Antoinette **Clément** et Monsieur Victorin **Chabaud**, propriétaires-agriculteurs, demeurant à **Monfort** :

1° Toute la **terre**, terroir de Montfort, lieu dit Ribasse, paraissant figurer au plan cadastral sous le numéro 20 p, ou autres, de la section C, confrontant dans son ensemble : au nord, Richaud ; au levant, la Durance ; au midi, Chamberlan ; au couchant, le canal actuel et autres plus vrais confronts s'il en existe.

2° Toute la **terre**, terroir de Montfort, lieu dit Broulles, paraissant figurer au plan cadastral sous le numéro 76, ou autres, de la section C, confrontant dans son ensemble : au nord, Combe ; au levant, la commune ; au midi, Colombon ou P.-L.-M. ; au couchant, la voie ferrée.

Copie collationnée du dit contrat de vente a été ou sera déposée au greffe du tribunal civil de **Sisteron**, et l'acte de dépôt a été ou sera signifié :

1° à Monsieur le Procureur de la République près le tribunal civil de Sisteron ;

2° à Monsieur Louis **Bonnet**, propriétaire, demeurant et domicilié à Château-Arnoux, subrogé tuteur des mineures **Julien** Marie-Rose et **Julien** Elise Valentine Césarine, sous la tutelle légale de Madame Antoinette **Clèment**, leur mère, venderesse, veuve en premières noces de Monsieur **Julien** Pierre Marcellin, et épouse actuelle de Monsieur Victorin **Chabaud**, demeurant à Montfort.

La présente insertion a lieu à fin de purger de toutes hypothèques légales connues et inconnues qui peuvent grever les immeubles ci-dessus désignés, et toutes personnes du chef desquelles il pourrait être requis inscription sur les dits immeubles seront forcloses faute d'avoir pris inscription dans les délais de la loi, conformément aux articles 2193, 2194 et 2195 du code civil.

Pour extrait :
BERENGUIER.

Avis aux chasseurs. — La chasse est gardée dans les propriétés de Mme Marcy et de M. Villevielle à Briasq ; de Mme Ravaud-Vors à Plan d'Estine ; de M Baille à Girale et de Mlle Justet à Monturry, et dans les bois communaux de Briasq, de la commune d'Entrepierres.

AVIS. — Nous informons notre nombreuse clientèle que nous venons de transférer l'imprimerie A. Turin, Pascal Lieutier, s^r, dans le local du restaurant du "Lion d'Or" 25, Rue Droite. On peut s'y adresser dès maintenant.

ON DEMANDE partout des agents exclusifs pour mes produits nouveaux et brevetés. Fixe et commissions. Ecrire Georges JOLLY, 31, rue Dragon à Marseille.

MAISON A VENDRE, comprenant : Ecurie, remise et grenier à foin, située au quartier de Bourg Reynaud. Prix modéré.

S'adresser à M. NURY, instituteur à Château-Arnoux, ou au bureau du Journal.

UN BON REMEDE POUR LA GORGE

Pour guérir rapidement les *granulations, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines herpétiques et autres, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation*, faites usage des TABLETTES du Dr VATEL. — Une boîte du Dr Vatel est expédiée franco contre mandat poste de 1 fr 35 adressé à M. BERTHIOT, rue des Lions, 14, Paris.

ETAT-CIVIL

du 16 au 22 août 1913

NAISSANCES

MARIAGES

DÉCÈS

Rolland Denise-Hélène, 6 mois.
Ripert Caroline-Julie, épouse Belle, 71 ans.

A vendre. — Plusieurs tonneaux de différentes contenances, tous en bon état. Prix de bon marché.

S'adresser au bureau du journal, 25, rue Droite.

La Route des Alpes

ÉVIAN' THONON, NICE

Grand service d'auto-cars (1er juillet-15 septembre 1913).

Le service d'Auto-Cars de la Route des Alpes, cette merveilleuse attraction touristique, va recommencer à fonctionner, à partir du 1er juillet jusqu'au 15 septembre prochain. Un nouvel itinéraire comporte, cette année, la visite de la Grande Charttreuse qui constituera un attrait de plus appelé à augmenter encore le succès de cette magnifique traversée des grands massifs des Alpes, au cours de laquelle le touriste effectuera plus de 500 kilométres en automobile.

Pour tous renseignements, s'adresser aux gares-bureaux de ville et agences de voyages. Il est intéressant, aussi, de consulter le petit Guide P.L.M. des Alpes, édition 1913, élégante publication en vente dans les principales gares, bureaux de villes et agences de voyages et qui est envoyé franco sur demande, accompagnée de 0 fr 50, adressé à la Cie P.L.M. (publicité) 20 boulevard Diderot à Paris.

Etude de Me **GAIGNAIRE**, notaire à Gap

Adjudication Volontaire

EN SUITE DE SURENCHERE

Le **Jeudi 28 Août 1913** à **deux** heures du soir à la PLAINE DE VENTAVON dans la salle d'Ecole, du

DOMAINE DE LA CONDAMINE

commune de VENTAVON, d'une contenance de 85 hect. environ.

Mise à prix . . . . . 28050 francs.

ED. RAVOUX,

Grand'Place, 21, SISTERON

TOILES ET NOUVEAUTÉS

Ancienne Maison ESTELLON fondée en 1830

ESCOMPTE ET RECOUVREMENTS

Paiement de Coupons,
Ordres de Bourse au comptant,
Souscription aux émissions.

Bulletin Financier

Notre marché stimulé par la réponse des primes a fait de nouveaux progrès.

Le 3 0/0, toujours audacieux, pourchasse le découvert vendeur et clôture à 88.50 contre 88.15.

Les Fonds d'Etat étrangers sont en hausse: Extérieure 89.95; Italien 95.90 ; Russe consolidé 92.70 ; Serbe 82.85; Turc 86.12.

Bonne tenue des établissements de crédit ; Crédit Lyonnais 1685; Union parisienne 1086; Comptoir d'Escompte 1060; Banco di Roma 105.

Les valeurs d'électricité se rèservent : Electricité de Paris 810 ; Distribution 670 ; Industrie 506 ; Jeumont 490.

Les valeurs russes ont bonne figure : Hartmann 664; Maltzoff 928; Tanganrog 675; Toula 1966; Tubes de Sosnowice 838; Briansk en progrès à 496.

NOVEL,
42, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

Le bain cosmétique des Frères Saint-Joseph est le moyen le plus puissant pour conserver et rétablir la vue ; fortifier les yeux et les paupières.
Prix du flacon : 5 francs.

HÉMORROÏDES
prompt soulagement, guérison rapide par
LE VÉRITABLE
ONGUENT CANET-GIRARD
ayant plus de cent années d'existence, est un remède souverain pour la guérison de toutes les *plaies, panaris, furoncles, anthrax, blessures de toutes espèces.* Ce topique excellent a une efficacité incomparable pour la guérison des *tumeurs, excroissances de chair, les abcès et la gangrène.*
Chaque rouleau renferme la manière de l'employer. Pour l'avoir véritable, il faut exiger que chaque rouleau porte la signature ci-contre.
PRIX DU ROULEAU : 2 FR. — FRANCO POSTE : 2 FR. 20.
VÉRITÉ, Pharmacie, 10, Rue de Turenne, Paris.

UN PRÊTRE indique gratuitement recettes infaillibles pour guérir *promptement et radicalement* l'Anémie, maladies de l'Estomac, du Foie, de l'Intestin, Diabète, Albumine, maux de Reins, maladies des Poumons et des Voies respiratoires, Coqueluche. Ecrire à l'Abbé LAURET, Curé d'Ervauville (*Loiret*).

LESSIVE PHÉNIX
ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la
LESSIVE PHÉNIX

RETARD des Epoques
MESDAMES, qui êtes inquiètes pour vos époques (douleurs, irrégularités, retards ou suppressions), quand vous aurez tout essayé sans résultat, *écrivez en toute confiance au Dr* du Laboratoire de Spécialités, 11, Bd Papin, Lille, *qui vous indiquera un moyen* efficace, garanti et sans danger.

RICQLÈS Calme la Soif ASSAINIT L'EAU
RICQLÈS DIGESTIF Anticholérique
RICQLÈS PRÉSERVE DES EPIDÉMIES
RICQLÈS DENTIFRICE ET EAU DE TOILETTE Antiseptique
RICQLÈS Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE
RICQLÈS HORS CONCOURS PARIS 1900 2 GRANDS PRIX

MESDAMES pour *Douleurs, Irrégularités, Suppressions* ou tout **RETARD DES EPOQUES** adressez-vous de préférence *à un pharmacien* qui vous indiquera un produit sérieux et efficace. Ecrire en confiance LACROIX pharm.-spécialiste, Lille (Nord), qui vous enverra tous renseignements.

ROYAL WINDSOR
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des cheveux gris ?
Avez-vous des pellicules ?
Vos cheveux tombent-ils ?
Si oui, employez le ROYAL WINDSOR
Ce produit *par excellence* rend aux Cheveux gris leur couleur et leur beauté naturelles, arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Résultats inespérés. Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. Chez les Coiffeurs, Parfumeurs, en flacons et demi-flacons. *Envoi franco du prospectus sur demande.* Entrepôt : 28, Rue d'Enghien, PARIS.

L'Imprimeur Gérant : Pascal LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON

Automobiles, Cycles, Motocyclettes.

'PEUGEOT'

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION AUTOMOBILES, prix très réduits

MACHINES A COUDRE

Francis JOURDAN succesr de H. Martel

Rue de Provence — SISTERON — Basses-Alpes

Epicerie-Droguerie Vve A. TURIN

Rue de l'Horloge — SISTERON

Spécialités de Café, Chocolats et Cacaos
Mastic pour le greffage ; Cire à cacheter les bouteilles
Légumes secs ; Morue 1er choix
Sulfate de fer et de cuivre ; Farine de lin ; Moutarde
Parfumerie ; Savons de toilette ; Bois et savon de Panama ; Essences
Alcool de Menthe ; Liqueurs ; Eau des Carmes
Teintures. — Peintures — Antirouille. — Eponges

Bouillies pour le Sulfatage des Vignes

Droguerie Vve TURIN, rue de l'Horloge, Sisteron

Produits Alimentaires

Hygiéniques et de Régime
pour
DIABÉTIQUES, DYSPEPTIQUES, ALBUMINURIQUES
et personnes souffrant de l'Estomac

TÉLÉPHONE 44-09

F. GIRAUD

124, Avenue Thiers, LYON

Pain mousseline
Flûtes mousseline
Biscottes mousseline
Céréaline au gluten
Céréaline au Cacao
Céréaline à la viande de bœuf
Semoules mousseline de gluten
Semoules mousselines torréfiées
Flocons mousseline d'avoine
Flocons mousseline d'orge
Flocons mousseline de lentilles
Farine mousseline torréfiée
Farine mousseline de lentilles
Farine mousseline de haricots verts
Crême mousseline d'avoine
Crême mousseline d'orge
Crême mousseline de riz
Crême mousseline de févettes

Petit bananin. — Flocons mousseline haricots et pois verts. — Farine mousseline pois verts. — Crème de banane ; Crème mousseline « Radix », au suc de carotte. — Crème mousseline de pommes reinettes — Crème mousseline d'Epinards. — Crème mousseline de châtaignes.

Les pains et les flûtes se font sans sel pour albuminuriques

La Maison F. GIRAUD a obtenu les plus grandes récompenses dans toutes les Expositions où elle a présenté ses produits

Les demander dans toutes les bonnes maisons d'Alimentation
Boulangeries, Epiceries, etc., etc,

EXIGER LA MARQUE

Seule Maison de vente à Sisteron :

Epicerie Centrale F. AUDIBERT, rue Droite, 43

Imprimerie Administrative & Commerciale

Pascal LIEUTIER, 25, rue Droite, SISTERON

Impressions commerciales et Administratives

TÊTES DE LETTRES — FACTURES — ENVELOPPES — MÉMORANDUMS

Labeurs - Circulaires - Carnets à Souches - Étiquettes

LETTRES DE MARIAGE, DE NAISSANCE ET DE DÉCÈS
CERTIFICATS DE VIE — MANDATS DE PAYEMENTS — CONVOCATIONS

CARTES D'ADRESSE — CARTES DE VISITE

Prix courants. — Affiches de tous formats

Fournitures Scolaires et de Bureaux

ENCRES DES MEILLEURES MARQUES

REGISTRES, COPIES DE LETTRES
TIMBRES EN CAOUTCHOUC

SOUS-MAINS ET SERVIETTES

Cahiers Écoliers - Crayons - Gommes - Encre à copier

Le gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre ; Le Maire,

© VILLE DE SISTERON